

**ANALYSE DE LA VALEUR PATRIMONIALE
DE LA MAISON BLEAU**

**13 200, boulevard Guin Est
Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies
Arrondissement Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles**



**SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DU PATRIMOINE
BUREAU DU PATRIMOINE, DE LA TOPONYMIE ET DE L'EXPERTISE**

MONTRÉAL, Juin 2008

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION

2. FICHE TECHNIQUE

3. LOCALISATION ET PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUE

3.1. Le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies

3.2. Le site

3.3. La maison

4. HISTOIRE DU SITE

4.1. Établissement des Bleau à Rivière-des-Prairies : 1721-1843

4.2. Occupation de la terre par Léon Bleau et construction de la maison :
1843-1896

4.3. De Joseph Bleau fils à la Communauté urbaine de Montréal et la Ville de
Montréal : 1896 à aujourd'hui

5. ANALYSE DE LA VALEUR PATRIMONIALE DE LA MAISON BLEAU

5.1. VALEUR DOCUMENTAIRE

5.1.1 Ancienneté

5.1.2 Analyse de la valeur historique

5.2. VALEUR ARCHITECTURALE

5.2.1 Authenticité

5.2.2 État physique

5.2.3 Concepteur

5.2.4 Production courante

5.3. VALEUR CONTEXTUELLE

5.3.1 Aménagement du terrain

5.3.2 Cadre environnant

5.3.3 Point de repère physique et symbolique

5.4. VALEUR SYMBOLIQUE

6. BIBLIOGRAPHIE

1. INTRODUCTION

Dans le cadre de la *Politique du patrimoine*, relatif aux immeubles municipaux, le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise a réalisé une étude portant sur l'inventaire patrimonial des bâtiments situés dans les neuf Parcs-nature de l'Île de Montréal et sur l'évaluation de la pertinence d'accorder à certains d'entre eux un statut patrimonial. Il a ainsi été recommandé de citer monument historique quatre bâtiments situés dans trois Parcs-nature dont, notamment, la maison Bleau dans le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies.

L'objectif de ce document est donc d'exposer la valeur documentaire, la valeur architecturale, la valeur contextuelle et la valeur symbolique de la maison Bleau en vue de recommander la CITATION à titre de monument historique de ce bâtiment.

La citation est une mesure de protection légale applicable depuis 1986, en vertu de la Loi sur les biens culturels, à laquelle une municipalité peut recourir pour protéger un immeuble situé sur son territoire qui présente un intérêt patrimonial par son contexte, son architecture et/ou son histoire. Pour ce faire, une municipalité peut, par règlement de son Conseil municipal et après avoir pris avis du Conseil du patrimoine de Montréal, citer en tout ou en partie un monument historique dont la conservation présente un intérêt public.

Préalablement à l'exposé de la valeur documentaire, architecturale, contextuelle et symbolique, un bref résumé de l'histoire du site exposée dans l'étude historique réalisée par la firme Remparts¹ décrit l'évolution de la propriété de la famille Bleau et identifie la période de la construction de la maison à l'étude².

¹ Valérie D'Amour et Alan M. Stewart, *Étude historique et patrimoniale de la maison Bleau*, novembre 2007.

² L'hypothèse avancée par certaines sources, notamment le Répertoire d'architecture traditionnelle de la Communauté urbaine de Montréal, à l'effet que la maison aurait été construite vers 1890 a ainsi été révisée (entre 1851 et 1861).

FICHE TECHNIQUE

Désignation :	Maison Bleu
Adresse :	13 200, boulevard Gouin Est Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies
Arrondissement :	Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
Lot :	2 159 474 du Cadastre du Québec
Ancien cadastre :	Lot 5 de la paroisse de Rivière-des-Prairies Lot 1191D au terrier de l'île de Montréal
Construction :	Entre 1851 et 1861 (selon l'étude réalisée par Remparts)
Propriétaire constructeur :	Léon Bleu
Fonction d'origine :	maison de ferme
Superficie du terrain :	n/d
Superficie de plancher :	173 m ²
Implantation au sol :	173 m ²
Propriétaire actuel:	Ville de Montréal
Fonction actuelle :	Résidence (louée à un particulier)
Protection patrimoniale :	

La maison Bleu est désignée comme «Immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle» dans le Plan d'urbanisme et le cahier d'*Évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles*. Elle est également inscrite dans le *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal*, au chapitre de *l'architecture rurale*. Finalement, la maison Bleu est répertoriée dans *l'Inventaire des anciennes maisons de ferme de l'île de Montréal et de l'île Bizard*.

La maison est située dans un secteur d'intérêt archéologique à fort potentiel et près d'un site amérindien préhistorique (BkFj-007) (Plan d'urbanisme et évaluation du patrimoine urbain, 2004).

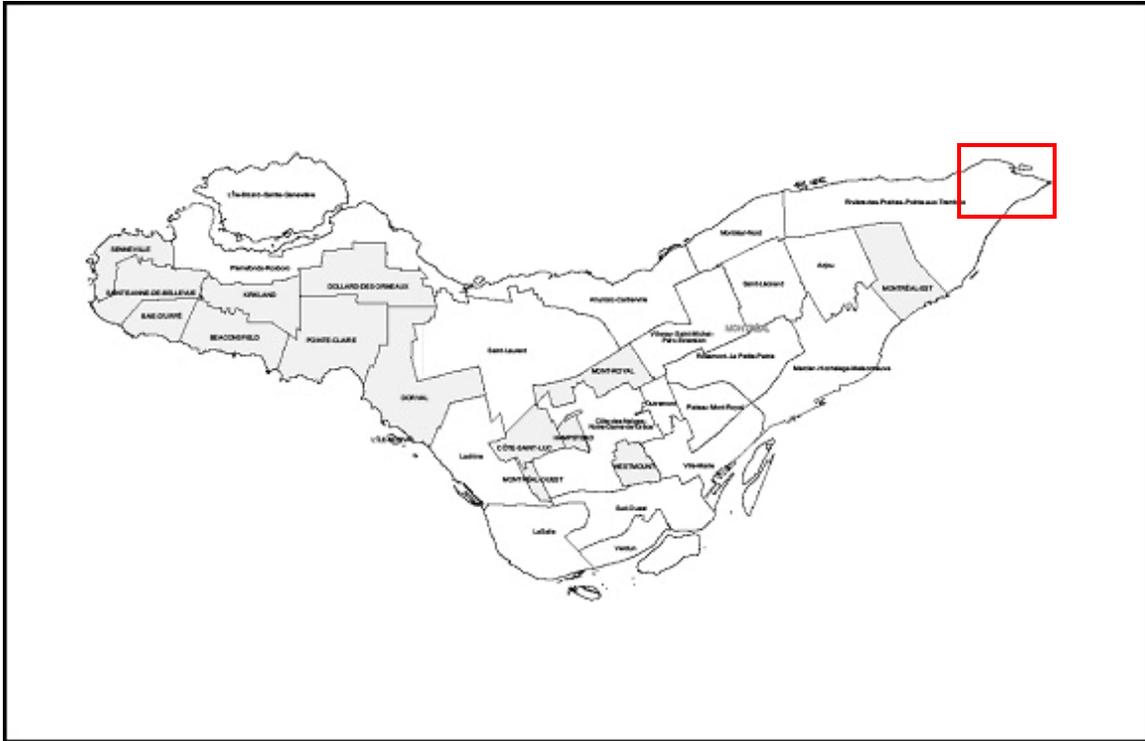


Fig. 1 : L'île de Montréal

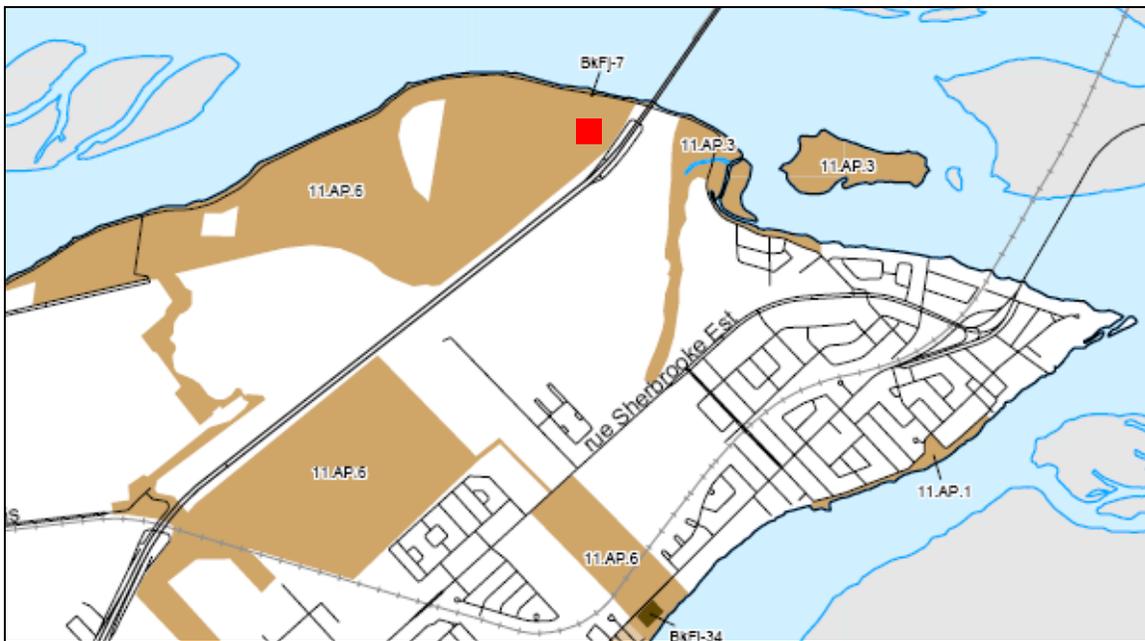


Fig. 2 : Ville de Montréal, Évaluation du patrimoine urbain de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, Le patrimoine archéologique (extrait)

2. LOCALISATION ET PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES URBAINES

2.1. Le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies

La maison Bleau, sise au 13 200, boulevard Gouin Est, est implantée dans le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies. Celui-ci est situé dans la partie est de l'île de Montréal et est composé de quatre secteurs, soit le secteur Rivière-des-Prairies, le secteur du Bois-de-l'Héritage, le secteur du Bois-de-la-Réparation et le secteur du Fleuve. Acquis par la Communauté urbaine de Montréal dans les années 1980, ces sites sont composés notamment de zones marécageuses et d'anciennes terres agricoles dont celle de la famille Bleau, située dans le secteur Rivière-des-Prairies et sur laquelle est érigée la maison Bleau entre 1851 et 1861. Les travaux réalisés au cours des années 1980 par la CUM, notamment l'aménagement de sentiers pédestres, de pistes cyclables et la construction de bâtiments d'accueil et de services, permettent aux visiteurs du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies de pratiquer des activités de plein air durant toute l'année.



Fig. 3 : Ville de Montréal, Plan d'urbanisme, extrait de l'illustration 2.6.2 : Les parcs-nature
9 – Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies

2.2. Le site

La maison, située en retrait du chemin et orientée nord-sud, est érigée sur un terrain peu dénivélé faisant front à la rivière des Prairies et planté d'arbres. Un chemin en gravier relie la maison au boulevard Gouin Est. Le site a conservé en partie son caractère rural, celui-ci étant toutefois perturbé par la présence de pylônes électriques à l'ouest de la maison, ainsi que de l'autoroute 40 et du pont Charles-De Gaulle à l'est.



Fig. 4 : Photo aérienne du site de la maison Bleau, Navigateur urbain, 2007.



Fig. 5 : Vue A



Fig. 6 : Vue B



Fig. 7 : Vue C



Fig. 8 : Vue D

Source : BPTÉ, *Inventaire des anciennes maisons de ferme*, 2006

2.3. La maison

Représentative de la maison dite «québécoise», cette maison d'un étage et demi en pièce sur pièce, mesurant 10,5 mètres de largeur sur 8,6 mètres de profondeur et érigée sur les fondations d'une ancienne maison en pierre, possède un rez-de-chaussée dégagé du sol et un toit en tôle à deux versants percé de lucarnes qui se prolonge au-dessus de la galerie longeant la façade principale. Les murs extérieurs sont recouverts d'un parement de bois et percés d'ouvertures disposées de façon symétrique sur trois côtés. La façade principale est composée de quatre ouvertures, soit deux portes et deux fenêtres à battants à grands carreaux, une à chaque extrémité de la façade. Les deux cheminées sont situées dans l'alignement des murs-pignons, au centre de la ligne faîtière du toit. Des vestiges de fondation en pierre rappellent l'emplacement de la cuisine d'été démolie, autrefois adossée au mur sud et accessible par la porte arrière de la maison.



Fig. 9 : Façade nord



Fig. 10 : Mur-pignon ouest



Fig. 11 : Façade sud



Fig. 12 : Mur-pignon est



Fig. 13 : Lucarne et avant toit

Source : BPTÉ, *Inventaire des anciennes maisons de ferme*, 2006

3. HISTOIRE DU SITE

3.1. Établissement des Bleau à Rivière-des-Prairies : 1721-1843

En 1679, les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal depuis 1663, concèdent des terres sur la pointe est de l'île, dont une terre à Mathurin Bernier de trois arpents de front donnant sur la rivière des Prairies et de vingt arpents de profondeur, portant le numéro 1191D³ au terrier de l'île. En 1721, Laurent Bleau (I) (1683-1759), fils de François Bleau (I), immigrant français natif de Normandie, acquiert la terre 1191D sur laquelle est implantée une maison de pieux, une grange et un jardin entouré de pieux. Bleau agrandit sa ferme en 1733 lors qu'il achète le lot voisin 1192 d'une contenance de trois arpents sur vingt.

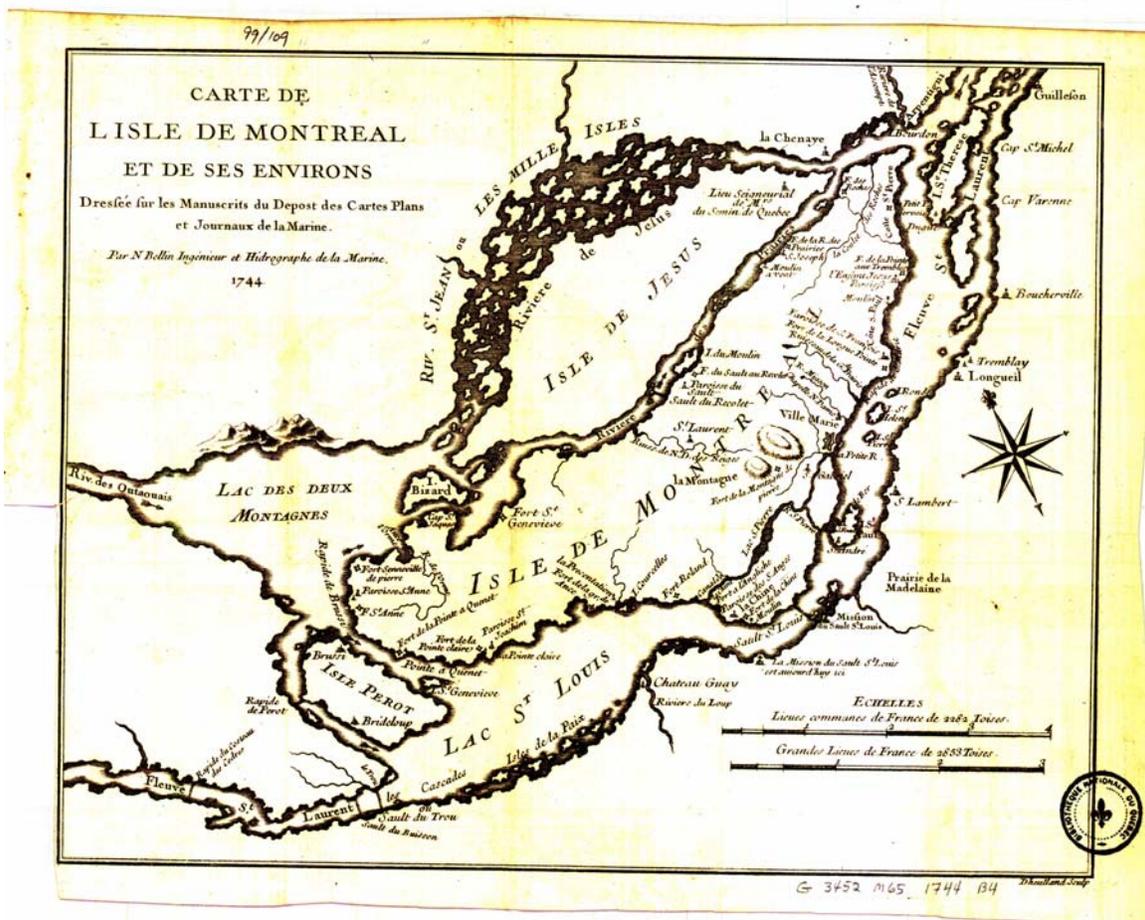


Fig. 14 : Carte de Jacques-Nicolas Bellin illustrant l'île de Montréal et ses environs, 1744. BNQ.

³ Sur lequel sera construite la maison Bleau.

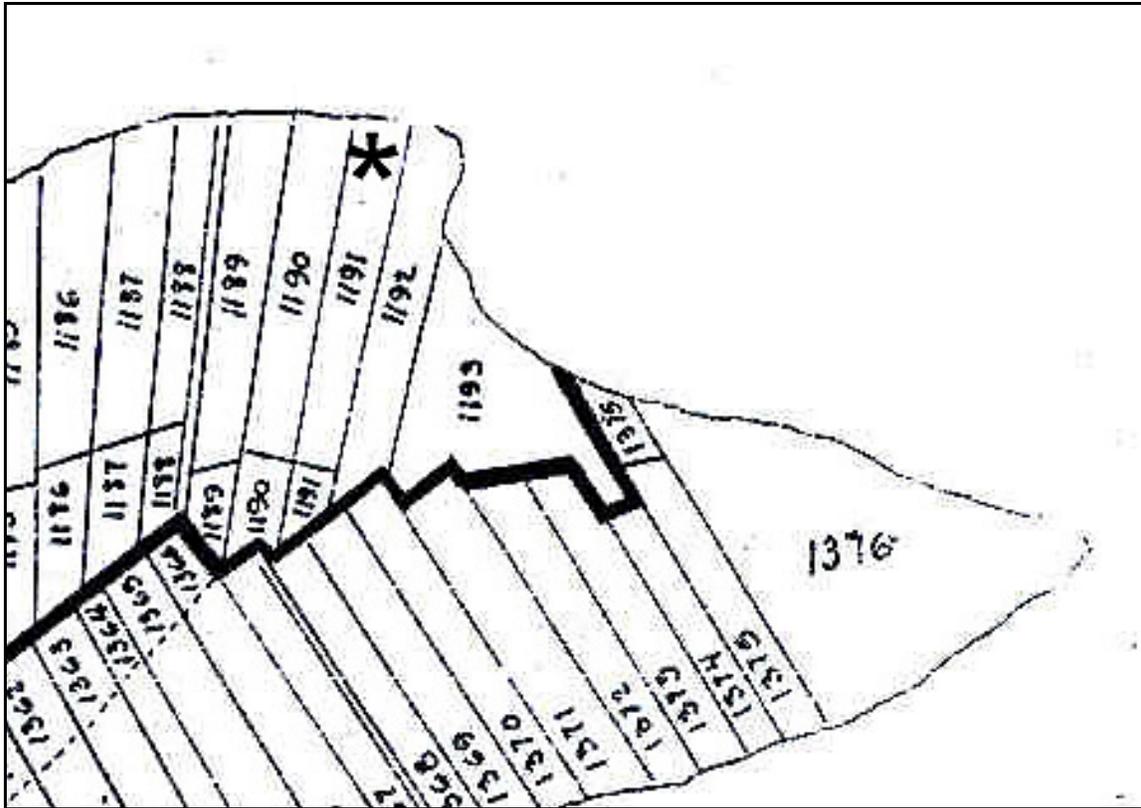


Fig. 15 : Détail du plan terrier de l'île de Montréal, le bout de l'île, 1750

Un inventaire de communauté de biens dressé en 1749 mentionne la présence sur la terre de six arpents de front d'une vieille grange en poteaux, d'une étable, d'une écurie, d'une bergerie et d'une maison en pierre en ruine. Un article paru dans *Le Petit Journal* mentionne que la maison en pierre aurait été construite en 1732, cette information n'ayant pu être confirmée⁴. Trois ans plus tard, Laurent Bleau (I) vend à son fils François (II) la maison en pierre et la terre. Dans les années 1770, celui-ci cède respectivement les lots 1191D (avec une maison) et 1192 à ses fils François (III) et Laurent (II). Ce dernier fait l'acquisition en 1785 du lot voisin numéro 1193 et du lot 1191D en 1801. Sa terre mesure alors environ neuf arpents de front sur vingt de profondeur.

En 1812, Laurent Bleau (II) cède à deux de ses fils sa propriété qui exclut alors un terrain mesurant trois quarts d'arpent sur un peu plus de deux arpents, vendu en 1807 à Laurent Bleau (III), maître maçon. La partie sud-ouest de la ferme revient à Joseph (I) (lot 1191D et une partie du lot 1192) et la partie nord-est revenant à Louis-Benjamin (partie du lot 1192 et lot 1193). Joseph Bleau (I) conserve la terre 1191D jusqu'en 1843.

⁴ Guy Lemay, «Les Bleau de Rivière-des-Prairies», *Le Petit Journal*, 12 janvier 1958.



Fig. 16 : André Jobin, *Carte de l'île de Montréal*, 1834.

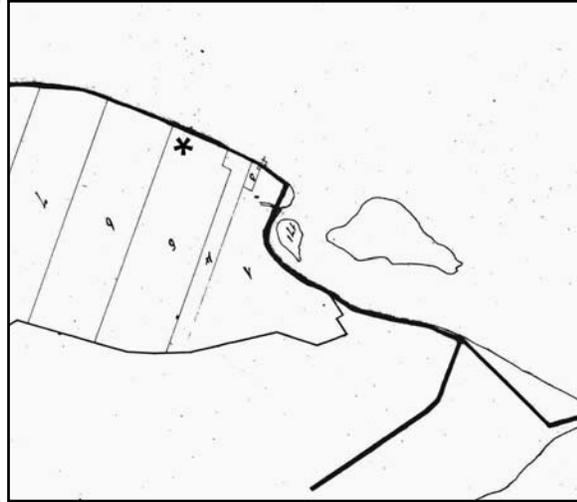


Fig. 17 : L.W. Sicotte, *Plan officiel de la paroisse de Sainte Geneviève, comté de Jacques-Cartier*, 1876.

3.2. Occupation de la terre par Léon Bleau et construction de la maison : 1843-1896

Joseph Bleau (I), comme son père et son grand-père avant lui, cède sa terre en 1843 à son fils Léon (I), propriétaire constructeur de la maison à l'étude. La terre de deux arpents et vingt-trois pieds de front par vingt arpents de profondeur comprend alors une maison en pierre, une grange, une étable, d'autres bâtiments en bois et plusieurs animaux (chevaux, vaches, veaux, bœuf, moutons, cochons, volaille). Joseph Bleau (I) se réserve la moitié sud-ouest de la maison. En 1851, la maison en pierre est habitée par Léon Bleau (I), son épouse et leurs quatre enfants, ainsi que Joseph Bleau (I), trois sœurs et frère de Léon et une domestique. Dix ans plus tard, un recensement de personne mentionne la présence d'une maison en bois sur la terre des Bleau, dans laquelle réside cinq adultes et six enfants, ce qui situe l'année de construction de la maison actuelle entre 1851 et 1861.

La maison demeure la propriété de Léon Bleau (I) jusqu'en 1896 alors qu'il cède celle-ci et une partie de sa terre à son fils Joseph (II), le reste de la ferme revenant à son fils Aldéric. C'est sans doute à cette époque que la maison est divisée en deux logements afin de permettre la cohabitation entre Joseph (II) et sa famille d'un côté, et son père Léon (I) et ses sœurs de l'autre.

3.3. De Joseph Bleau fils à la Communauté urbaine de Montréal et la Ville de Montréal : 1896 à aujourd'hui

Joseph Bleau (II) demeure propriétaire de la maison jusqu'à son décès survenu en 1953. La maison et la terre reviennent alors à ses fils Bernard et Léon (II). Une partie de la propriété des Bleau est morcelée et vendue au cours des

années 1950 et le reste de la terre est acquis par la Congrégation des Petites Filles de Saint-Joseph, une communauté religieuse dont la principale vocation est de venir en aide aux membres du clergé en assurant certains services d'utilité matérielle comme la confection d'habits ecclésiastiques ou la réalisation de divers travaux ménagers. Les frères Bleau conservent toutefois le droit d'habiter gratuitement la maison pour une période de dix ans.

Une partie de la terre est vendue en 1968 afin de permettre la construction de l'autoroute 40. La maison et le reste de la terre sont acquis par la Ville de Montréal en 1971. En 1982, le site est cédé à la Communauté urbaine de Montréal afin de créer le parc régional de la Pointe-aux-Prairies, aujourd'hui un des neuf parcs-nature de Montréal. Celui-ci redevient la propriété de la Ville suite aux fusions municipales et à la réorganisation administrative de 2002 et la maison Bleau, louée à un artiste, conserve sa vocation résidentielle jusqu'à aujourd'hui.



M. BERNARD BLEAU est l'un des descendants directs du premier ancêtre Laurent Bleau, qui s'est installé sur une ferme à Rivière-des-Prairies il y a plus de 300 ans. De gauche à droite : LEON, Mme LEON BLEAU, M. Bernard Bleau, Mme BERNARD BLEAU tenant dans ses bras la petite MICHELINE, et GILLES BLEAU. En avant, LUCIE et RICHARD BLEAU. (Photo Marce)

Fig. 18 : La famille Bleau, BANQ, *Le Petit Journal*, 12 janvier 1958.

4. ANALYSE DE LA VALEUR PATRIMONIALE DE LA MAISON BLEAU

4.1. VALEUR DOCUMENTAIRE

4.1.1. Ancienneté

La maison Bleau, construite entre 1851 et 1861, se situe parmi les plus anciennes maisons de ferme en bois de Montréal. Parmi les maison en bois répertoriées lors de l'inventaire des anciennes maisons de ferme réalisé en 2006 par le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, on dénombre seulement quatre maisons en bois érigée avant la maison Bleau (la maison Legault construite vers 1760, la maison Joseph-Théorêt construite vers 1780, la maison Joseph-Robillard construite vers 1825, et la maison Damour construite en 1837)⁵. La maison Bleau se situe également parmi les plus anciens bâtiments implantés dans les parcs-nature de Montréal.

4.1.2. Analyse de la valeur historique

Construite sur une terre agricole exploitée par sept générations de Bleau, la maison Bleau est représentative des anciennes maisons de ferme de Montréal et témoigne des activités agricoles qui ont prévalu avant l'urbanisation de l'île de Montréal. Les anciennes maisons de ferme construites au cours des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles témoignent de la colonisation du territoire. Elles ont été érigées pour loger la famille exploitant la terre et souvent plusieurs générations d'une même famille s'y sont succédées.

La maison Bleau, qui fait partie d'un corpus très limité d'anciennes maisons de ferme en bois construites avant 1900 subsistant sur l'île de Montréal, témoigne également de l'évolution de la maison de ferme au Québec. Au cours des décennies, la maison de ferme, autrefois inspirée du modèle d'habitation vernaculaire français, évolue en adoptant des traits qui témoignent d'une adaptation au climat, aux besoins de la vie courante et à une nouvelle esthétique (rez-de-chaussée dégagé du sol, ajout de lucarnes amenant la lumière naturelle dans les combles dorénavant habitables, prolongement de l'avant-toit pour abriter la galerie).

Habitée par trois générations de Bleau, elle est aussi une bonne illustration historique d'une pratique courante à l'époque dans les milieux ruraux au Québec, soit le transmission d'une propriété par le biais de la donation de père en fils. «En échange de la donation de leur terre, souvent à un fils, à un gendre ou parfois à un inconnu en âge de se marier, les parents âgés assurent leur retraite

⁵ BPTE, Inventaire des anciennes maisons de ferme de l'île de Montréal et de l'île Bizard, 2006; Valérie D'Amour et Alan M. Stewart, *Étude historique et patrimoniale de la maison Bleau*, novembre 2007.

et leur subsistance en exigeant une pension viagère, du logement, généralement dans leur maison, et l'accès aux bâtiments de ferme»⁶, comme en témoigne les actes de donation de la famille Bleau qui nous renseignent sur les modes de vie et les pratiques agricoles de l'époque. Les modifications apportées à la maison à la fin du XIXe siècle, notamment l'ajout d'une porte sur la façade principale et la division des espaces intérieurs en deux logements, témoignent également de la cohabitation de deux familles (Bleau) dans une même maison, une autre pratique courante à l'époque.

4.2. VALEUR ARCHITECTURALE

4.2.1. Authenticité

La maison Bleau possède un bon degré d'authenticité. À l'exception de la cuisine d'été démolie en 1999, la maison a conservé sa volumétrie et ses principales caractéristiques architecturales d'origine (ouvertures, matériaux de parement, etc.). Les modifications apportées au bâtiment, notamment l'ajout d'une porte en façade et la division de la maison en deux logements afin de permettre la cohabitation de plusieurs membres de la famille Bleau, sont des caractéristiques témoignant de l'évolution de la maison et contribuent à la valeur architecturale de celle-ci.

4.2.2. État physique

La maison semble en excellent état et ne nécessite que des travaux d'entretien régulier.

4.2.3. Concepteur

Aucun menuisier n'a pu être identifié comme étant le concepteur de cette maison. Celle-ci a probablement été érigée par Léon Bleau, propriétaire entre 1843 et 1896 de la terre sur laquelle est construite la maison. Né dans la paroisse de Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies, Léon Bleau est issu d'une famille d'agriculteur habitant Rivière-des-Prairies depuis le début du XVIIIe siècle. En 1843, il reçoit de son père Joseph Bleau une partie de la terre appartenant à la famille Bleau depuis 1721 sur laquelle est érigée une maison en pierre. Léon Bleau remplace celle-ci par une maison en bois entre 1851 et 1861.

4.2.4. Production courante

La maison Bleau est un bon spécimen représentatif des maisons de ferme érigées au cours de la seconde moitié du XIXe siècle.

⁶ Valérie D'Amour et Alan M. Stewart, *Étude historique et patrimoniale de la maison Bleau*, novembre 2007.

Au niveau formel, la maison Bleau possède des caractéristiques typiques de la maison dite «québécoise», un modèle répandu dans la seconde moitié du XIXe siècle : rez-de-chaussée dégagé du sol, ajout de lucarnes amenant la lumière naturelle dans les combles, prolongement de l'avant-toit pour abriter la galerie.

Au niveau fonctionnel, l'aménagement intérieur de cette ancienne maison de ferme, divisée en deux logements à la fin du XIXe siècle, témoigne de la cohabitation de plusieurs membres d'une même famille, une pratique courante à l'époque. On retrouve plusieurs exemples de maison subdivisée parmi les anciennes maisons de ferme de Montréal, notamment la maison Brignon dit Lapierre (4251 boul. Gouin Est), la maison Jacques Richer dit Louveteau (163 ch. du Cap Saint-Jacques) et la maison Louis-Théorêt (14945 boul. Gouin Ouest).

Au niveau constructif, cette maison de bois est construite selon le mode de construction en pièce sur pièce, une méthode largement utilisée au cours du XIXe et XXe siècle pour les bâtiments en bois érigé en milieu rural ou urbain à Montréal.

4.3. VALEUR CONTEXTUELLE

4.3.1. Aménagement du terrain

L'aménagement du terrain de la maison Bleau est simple et de bonne qualité. La maison est située en retrait par rapport au boulevard Gouin Est et est entourée d'un grand espace gazonné planté d'arbres matures. À l'exception d'une remise en bois, les bâtiments de ferme autrefois présents sur le site ont été démolis au cours de la seconde moitié du XXe siècle, ainsi que la cuisine d'été.

4.3.2. Cadre environnant

La maison Bleau constitue un des rares exemples d'anciennes maisons de ferme encore situés dans un contexte rural. Implantées principalement au pourtour de l'île, la plupart des anciennes maisons de ferme sont aujourd'hui pour la plupart intégrées à des quartiers plus denses, constituant ainsi des éléments distinctifs dans le paysage urbain actuel.

La création du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies a permis la préservation du cadre environnant d'origine de la maison. Celui-ci met en valeur cette ancienne maison de ferme et témoigne de la vocation agricole de cette partie de l'île. Les principales caractéristiques d'origine du secteur ont été conservées, notamment la faible largeur du boulevard Gouin Est longeant la rivière des Prairies, le boisé derrière la maison et la grande distance entre celle-ci et les constructions voisines. Le pont, l'autoroute et les pylônes électriques constituent les seuls éléments rappelant aux visiteurs la proximité de la ville. De plus, la maison

Bleau, par sa localisation et l'aménagement paysager de son terrain, entretient un lien visuel important avec la rivière qui contribue à la qualité du lieu.

4.3.3. Point de repère physique

La maison Bleau, bien que située dans un parc régional, est familière à l'échelle du voisinage et des visiteurs du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies.

4.4. VALEUR SYMBOLIQUE

La maison Bleau, située dans un environnement rural préservé de l'urbanisation, symbolise l'appropriation de la terre à des fins agricoles par des familles de cultivateurs pendant plus de deux siècles. Par sa donation, de génération en génération, et sa division en deux logements, elle symbolise la pratique courante au Québec dans les modes de transmission du patrimoine familial en milieu rural aux XVIIIe et XIX siècles.

5. BIBLIOGRAPHIE

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL, *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la communauté urbaine de Montréal. Architecture rurale*. Montréal, CUM - Service de la planification du territoire, 1986.

VILLE DE MONTRÉAL, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, *Étude portant sur l'inventaire et l'évaluation de l'intérêt patrimonial des bâtiments situés dans les parcs-nature, propriétés de la Ville de Montréal, ainsi que sur l'évaluation préliminaire de la pertinence d'accorder un statut patrimonial à certains bâtiments qui sont localisés dans ces parcs-nature*, Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, 2006.

ETHNOSCOPE, *Plan directeur de gestion des ressources culturelles des parcs régionaux de la Communauté urbaine de Montréal : rapport-synthèse*. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal et au ministère de la Culture, septembre 1993.

VILLE DE MONTRÉAL, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, *Inventaire des anciennes maisons de ferme de l'île de Montréal et de l'île Bizard*, Montréal, Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, juin 2007.

D'AMOUR, Valérie et Alan M. Stewart. *Étude historique et patrimoniale de la maison Bleau, 13 200, boulevard Gouin Est*. Rapport présenté au Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, novembre 2007.

VILLE DE MONTRÉAL, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, Dossier de recherche, 13 200, boulevard Gouin Est, Ville de Montréal, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Bureau du patrimoine et de la toponymie.

VILLE DE MONTRÉAL, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, *Évaluation du patrimoine urbain*, Montréal, 2005.

ARKÉOS inc., *Études archéologiques et patrimoine bâti, Parc régional de la Rivière-des-Prairies*, Montréal, Communauté urbaine de Montréal, Service de l'environnement; Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Direction de Montréal, Mai 1990.